

Le campagnol des champs (*Microtus arvalis*) en Bretagne

Jean Yves Monnat

Faculté des Sciences
29285 BREST

INTRODUCTION

Sur la quinzaine d'espèces de micromammifères (muridés, microtidés et musaraignes au sens large) habitant la Bretagne, quatre seulement semblent présenter une distribution sortant un tant soit peu de l'ordinaire. Et parmi celles-ci figurent nos deux gliridés, le muscardin et le léro, animaux des plus mal connus dans notre région. Pour ce qui est du premier, les découvertes semblent se multiplier depuis quelques années, et il n'est pas impossible que l'on puisse à terme le ranger parmi les espèces répandues sur l'ensemble de la péninsule, quoique localisées. Deux espèces montrent en revanche d'incontestables discontinuités de répartition : ce sont d'une part la musaraigne des jardins (*Crocidura suaveolens*) dont les populations insulaires posent de sérieux problèmes taxinomiques actuellement en cours d'étude et dont la distribution continentale, limitée semble-t-il au sud-est, est assez mal connue, d'autre part le campagnol des champs (*Microtus arvalis*)

qui fait précisément l'objet de la présente mise au point. Contrairement aux gliridés, ces deux petits mammifères figurent régulièrement au menu des oiseaux de nuit, celui de l'effraie en particulier.

L'ambition de ce court article est triple. Il s'agit d'abord de faire le bilan des connaissances accumulées sur la distribution bretonne du campagnol des champs, essentiellement à partir des analyses de réjections de chouette effraie menées depuis près de trente ans à la faculté des sciences de Brest. Cette limitation délibérée des sources devrait normalement inciter les détenteurs de renseignements originaux à se faire connaître et à contribuer, rapidement souhaitons-le, à l'actualisation des connaissances sur la géographie de cet animal intéressant ; c'est là mon second objectif. Il s'agit enfin d'attirer l'attention des naturalistes sur une espèce montrant depuis quelques années des indices d'extension vers l'extrémité de la péninsule à partir de ses bastions du sud-est (grossièrement la Loire-Atlantique,

plus les moitiés orientale du Morbihan et méridionale de l'Ille-et-Vilaine).

MATÉRIEL

La totalité des éléments exposés ici provient de l'analyse de réjections de rapaces nocturnes, la chouette effraie très majoritairement, exceptionnellement le moyen-duc, le hibou brachyote et la chevêche. La majeure partie du travail de détermination a été effectuée à la faculté des sciences de Brest, dans le cadre de travaux pratiques de second cycle (licence de biologie des organismes et maîtrise de sciences et techniques). Dans tous les cas, les identifications ont été vérifiées par moi-même ou par un collègue formé. Quelques analyses ont été faites au cours d'un stage SEPNEB d'initiation à la détermination des micromammifères à l'automne 1997. Enfin, plusieurs personnes m'ont spontanément communiqué leurs résultats (Jean-Pierre Coudray, Guillaume Gélinaud, Marc Jamet, Alain Le Toquin, Pierre Nicolau-Guillaumet, Jacques Ros et Marie-Charlotte Saint-Girons). La totalité des données antérieures à 1997 ont été communiquées pour saisie au Groupe Mammalogique Breton dans la perspective de l'Atlas des mammifères sauvages de Bretagne. À l'inverse, je ne me suis autorisé à utiliser qu'une seule donnée communiquée par l'Atlas : un petit lot récolté par Didier Montfort sur la commune de Glomel (Côtes d'Armor) et qui m'a été confié par Lionel Lafontaine pour confirmer la détermination de campagnols de champs, cette donnée

ayant paru passablement excentrée par rapport à l'aire connue de l'espèce.

Prospections et déterminations ont été initiées par Gilles Poullaouec dès la fin des années 1960, et rapidement relayées par Jean-Yves Monnat, Yvon Guerneur, Jacques Henry, Bruno Bargain et Fanch Pustoc'h (Pustoc'h 1984). Initialement cantonnées autour de Brest, les récoltes de pelotes se sont vite étendues à l'ensemble de la Bretagne et ont fait appel à la participation de nombreux correspondants (encadré ci-dessous). Cette manière de faire signifie que le territoire breton a été couvert plus au hasard des collaborations que de manière systématique ou planifiée. Une exception cependant : pour les besoins des séances annuelles de travaux pratiques, Jean-Paul Guyomarc'h et moi-même avons, au cours des années 1970, régulièrement prospecté la zone du Morbihan alors située à la limite occidentale présumée du campagnol des champs (zone que l'on peut grossièrement délimiter à l'intérieur d'une ligne passant par Lorient, Plouay, Guern, Naizin, Baud et Étel). Ces prospections annuelles systématiques ont cessé à la fin des années 1970.

Toutes les analyses disponibles ont été utilisées quelle que soit l'importance des lots. Pour les besoins de ce bilan préliminaire, elles ont, dans la quasi-totalité des cas, été résumées sous la forme d'une information de type présence / absence. Nombre de proies et dates n'ont été pris en compte que dans les quelques occasions où se posaient de réels problèmes de répartition ou lorsque ces éléments étaient susceptibles de

fournir une indication sur une éventuelle évolution de la distribution. Pour des raisons pratiques (c'est-à-dire pour faciliter la localisation des lots et inciter les lecteurs à fournir ou rechercher des renseignements complémentaires), les informations sont fournies à l'échelle géographique de la commune plutôt qu'à celle du carroyage des cartes IGN (adoptée par l'Atlas des mammifères sauvages de Bretagne), ou du quadrillage UTM.

Merci !

Les personnes dont la liste soit ont à des degrés divers participé aux prospections et aux analyses. Les noms n'étant pas toujours mentionnés sur les étiquettes accompagnant les lots et les analyses étant parfois effectuées plusieurs années après la récolte, il est infiniment probable que quelques informateurs aient été oubliés : je les prie de m'en excuser.

Jean-Pierre Annézo, Jean-Pierre Artel, Bruno Bergain, Patrice Bernard, Patrick Besson, Benoît Billéude, Alain Binvel, Yves Brien, Paul Brossaut, Jacques Costneur, Jean-Jacques Chaut, Guy-Luc Choqueré, Philippe Clémence, Pierrick Cloërec, Jacques Corbière, Michel Cosse, Jean-Pierre Coudray, Jean-Pierre Cuillandre, Bernard Demont, Marcel Diouris, Michel Falchier, Denis Floté, Guillaume Gellinoud, Michel Glémarec, Yvon Guerneur, Claude Guiguen, Luc Guihard, Claude Guillou, Jean-Paul Guyomarc'h, Marie-Thérèse Guyomarc'h, Christian Hays, Jacques Henry, Yann Jacob, Marc Jarnet, Frédéric Jean, Guy Joncour, Pierre Le Floch, Philippe Le Goff, Arnaud Le Houedec, Marcel Le Penne, Alain Le Toquin, Christian Lever, Haude Levesque, Didier Montfort, Gérard Moysan, Pierre Nicou-Guillaumet, Christophe Offredo, René Onno, Roland Péron, Jacques Petit, Catherine Pichot, Gilles Poullouec, Boris Prouff, Fanch Pustoc'h, Jacques Ros, Marie-Charlotte Saint-Giron, Jean-Marie Séveno.

RÉSULTATS

RÉSULTATS GLOBAUX

Les résultats des analyses portent sur près de 80 000 proies. Elles concernent 194 communes de la Bretagne historique (tableaux 1 et 2). On notera toutefois que les localités prospectées sont très inégalement réparties, avec d'énormes lacunes en Loire-Atlantique, en Ille-et-Vilaine et, surtout, dans les régions orientales et méridionales des Côtes d'Armor (figure 1).

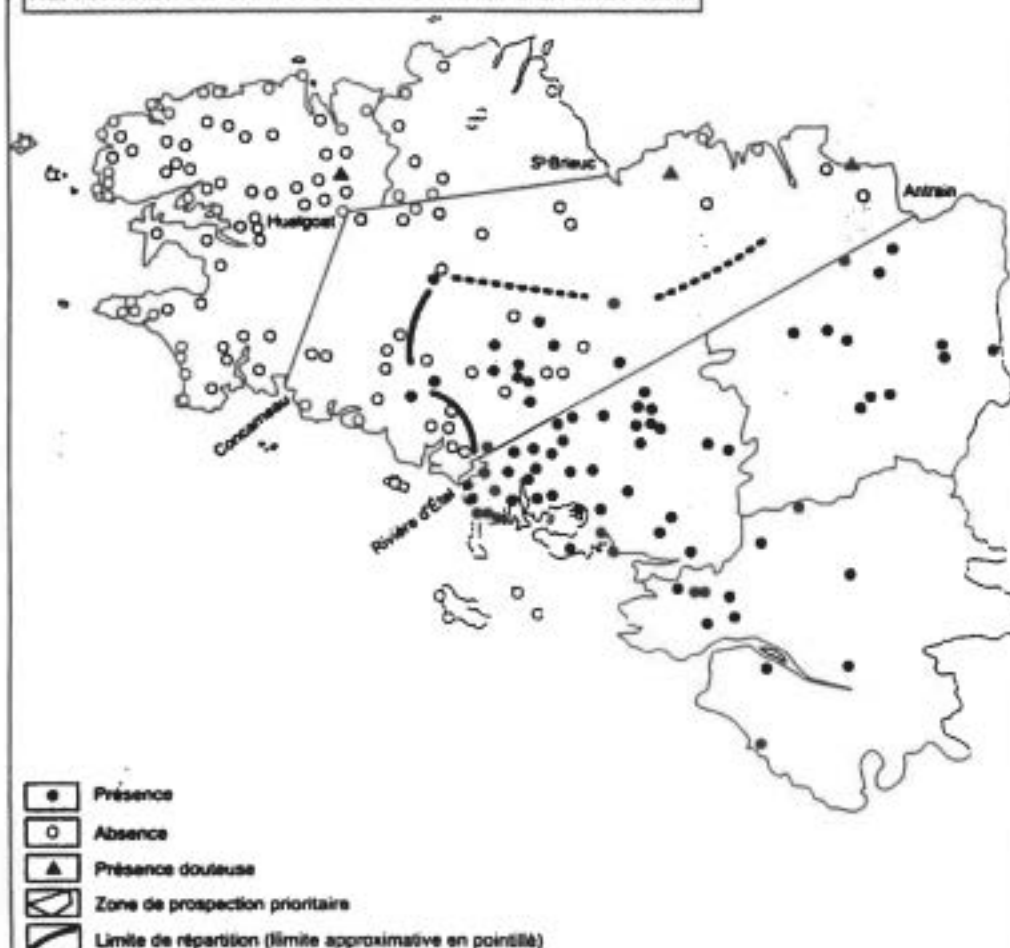
RÉPARTITION DE *MICROTUS ARVALIS*

Le campagnol des champs habite aujourd'hui les cinq départements bretons. Son aire principale occupe probablement la totalité de la Loire-Atlantique, une grande partie de l'Ille-et-Vilaine (à l'exception de l'extrême nord du département) et du Morbihan (sauf le quart ouest du département). Ailleurs, il n'est pour l'instant connu que dans l'extrême sud-ouest des Côtes d'Armor et l'extrême sud-est du Finistère.

PROBLÈMES

Trois données positives ont été provisoirement écartées sur la base de la rareté de *M. arvalis* dans les lots correspondants, et de localisations géographiques nettement excentrées par rapport à l'aire présumée. Sont concernés un unique campagnol des champs identifié parmi 65 proies dans un lot de pelotes prélevé à Cherrueix (baie du Mont St-Michel) vers le milieu des années 1970 et

RÉPARTITION DU CAMPAGNOL DES CHAMPS EN BRETAGNE



Données : J.Y. Monnet. Cartographie : Bretagne Vivante SEPAB, E. Quéré, sept. 1981

Tableau 1. Nombre de communes étudiées et abritant le campagnol des champs (CC)

	Communes	
	Total	avec CC
Côtes d'Armor	22	2
Finistère	76	1
Ille-et-Vilaine	16	12
Loire-Atlantique	12	12
Morbihan	68	50
Total	194	77

un individu, lui aussi solitaire, parmi 85 proies dans un lot provenant de Hénansal (canton de Matignon, Côtes d'Armor) dans les années 1980. Le cas du Cloître-Saint-Thégonnec (monts d'Arrée, Finistère) est plus complexe : 10 campagnols des champs ont en effet été identifiés avec certitude dans un lot de 718 proies prélevé dans cette commune en 1986. Dans ce cas, le doute est étayé par trois arguments : (1) cette localité est vraiment très isolée par rapport à l'aire de distribution « continue » de l'espèce ; (2) de très nombreux lots de pelotes provenant de cette commune et des localités alentours ont été analysés sans que jamais *M. arvalis* y soit rencontré ; (3) le lot incriminé a été analysé en trois échantillons indépendants, et les 10 exemplaires ont été trouvés dans le même échantillon. Une contamination à partir d'un autre lot en salle de travaux pratiques n'est donc pas exclue.

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION

Trois communes morbihannaises prospectées négativement dans les années 1970 hébergent aujourd'hui des campagnols des champs : Pluméliau, Guern et Plouay. À Plouay, les analyses (années 1970 et 1995) ne portent pas sur le même site. À Pluméliau en revanche, il s'agit dans les deux cas de la chapelle Saint-Nicodème régulièrement prospectée depuis les années 1970 et où le campagnol des champs a fait son apparition après 1981 (deux individus pour 19 proies en 1982) (Pustoc'h 1984). Situation comparable pour la chapelle de Quelven en Guern, avec des analyses négatives dans les années 1970, et deux individus sur 100 proies en 1989.

DISCUSSION

LIMITES DE LA MÉTHODE

L'utilisation des réjections de prédateurs, et celles de l'effraie en particulier, est certes une technique élégante et rapide pour se faire une idée du peuplement de micromammifères sur de vastes régions. Elle a effectivement été abondamment utilisée dans cette perspective. Dans le détail, elle souffre toutefois de quelques imperfections. La première – à laquelle n'est évidemment pas sujette la technique plus rigoureuse du piégeage – est liée aux capacités de déplacement du prédateur : le lieu de régurgitation d'une pelote ne coïncide pas nécessairement avec celui de la capture. Dans les circonstances ordinaires, c'est-à-

Tableau 2 : Liste des communes prospectées.+ = présence de *M. arvalis* ; - = absence ; +/- = changement de statut ; ? = donnée douteuse

Côtes d'Armor	
Bégard	-
Callac	-
Carnoët	-
Coatascorn	-
Fréhel	-
Glomel	+
Hénansal	?
Lanrivain	-
La Prénessaye	+
Le Foël	-
Loguivy-Plougras	-
Louannec	-
Plonec-sur-Arpaonon	-
Plouézec	-
Plougonver	-
Plourach	-
Plufur	-
Plusquellec	-
Rostrenen	-
Saint-Brandaun	-
Trédrez	-
Finistère	
Argol	-
Arzano	+
Berrien	-
Bourg-Blanc	-
Brennilis	-
Brest	-
Cléder	-
Communa	-
Crozon	-
Dinon	-
Douarnenez	-
Ergué-Gabéric	-
Esquibien	-
Gouesnou	-
Goulien	-
Guipavas	-
Huelgoat	-
Île-Molène	-
Kerlouan	-
Kernevel	-
La Feuillée	-

Landéda	-
Landunvez	-
Lannear	-
Lannilis	-
Lannivoaré	-
Lanvégen	-
Le Clôtre-Saint-Thégonnec	?
Le Conquet	-
Le Faou	-
Le Folgoët	-
Le Tréhou	-
Locmaria-Berrien	-
Logonna-Daoulas	-
Loperhet	-
Melars	-
Motlan-sur-Mer	-
Morlaix	-
Pennarch	-
Plabennec	-
Plouven	-
Pleyber-Christ	-
Ploemel	-
Plomodiern	-
Plouarzel	-
Plougastel-Daoulas	-
Plougonvelin	-
Plouguarvest	-
Plounoguer	-
Plounéour-Ménez	-
Plounéour-Trez	-
Plourin-lès-Morlaix	-
Plourin-Ploudalmézeau	-
Plovan	-
Pluzulvan	-
Pont-Croix	-
Pont-de-Buis	-
Pont-l'Abbé	-
Portpoder	-
Pouldreuzic	-
Primetin	-
Querrien	-
Quimper	-

Tableau 2 : Liste des communes prospectées.

+ = présence de *M. arvalis* ; - = absence ; +/- = changement de statut ; ? = donnée douteuse

Quimper	-
Quimperlé	-
Roscoff	-
Rosporden	-
Saint-Derrien	-
Saint-Méen	-
Saint-Servais	-
Sizun	-
Taulé	-
Trébabu	-
Tréguennec	-
Trégunc	-
Tréogat	-
Ile-et-Vilaine	
Amaugis	+
Bretel	+
Champoux	+
Chanteloup	+
Cherruix	?
Corps-Nuds	+
Dingé	+
Hirel	-
La Boussac	-
La Chapelle-Erbrée	+
Pacé	+
Remes	+
Rimoux	+
Saint-Aubin-des-Landes	+
Saint-Lunaire	-
Sens-de-Bretagne	+
Loire-Atlantique	
Besné	+
Bourgneuf-en-Retz	+
Fégréac	+
Frossay	+
Guémené-Penfao	+
Herbignac	+
La Chapelle-des-Marnis	+
Orvault	+
Pont-Château	+
Puceul	+
Saint-Malo-de-Guernac	+
Sainte-Reine-de-Bretagne	+

Morbihan	
Bangor	-
Belz	+
Berné	-
Biouzy	+
Bignan	+
Brandivy	+
Broch	+
Bubry	-
Carentoir	+
Carnac	+
Caudan	-
Cléguérec	-
Colpo	+
Crach	+
Damgan	+
Erdeven	+
Grand-Champ	+
Grox	-
Guéhenno	+
Guénin	+
Guern	+/+
Guillac	+
Hernebon	-
Ile d'Houat	-
Ile de Hoëdic	-
Intzinc	-
Kervignac	-
La Chapelle-Caro	+
La Croix-Helléan	+
La Trinité-sur-Mer	+
La Vraie-Croix	+
Landévant	+
Le Faouët	-
Le Guerno	+
Le Palais	-
Les Forges (de Lanouée)	+
Limerzel	+
Lizio	+
Locoal-Mendon	+
Melrand	+
Meuxon	+
Monterblanc	+

Tableau 2 : Liste des communes prospectées. + = présence de *M. arvalis* ; - = absence ; +/- = changement de statut ; ? = donnée douteuse

Moustoir-Ac	+
Moustoir-Remungol	-
Naizin	-
Neuillac	+
Nivillac	+
Nostang	-
Noval-Postivy	+
Ploemel	+
Ploeren	+
Plouay	+/-
Plougoumelen	+
Plouharnel	+
Pharmélias	+/-
Pharmegat	+
Pluvigner	+
Roc-Saint-André	+
Saint-Barthélemy	-
Saint-Servant	+
Sainte-Anne-d'Auray	+
Sarzeau	+
Sauzon	-
Séné	+
Sérent	+
Surzur	+
Theix	+
Tréal	+

dire lorsque les gîtes échantillonnés concernent des adultes bien cantonnés (la grande majorité des cas), ce type d'inconvénient doit être exceptionnel. Mais on peut dans certains cas avoir affaire à un jeune oiseau en cours de dispersion ou récemment cantonné, ce qui augmente substantiellement la probabilité qu'une proie ait été capturée à distance. Il ne faudrait toutefois surestimer ni ce

risque ni les distances potentielles, ne serait-ce qu'en raison du délai assez court qui sépare l'ingestion de la régurgitation. Cela dit, le risque n'est pas nul, et c'est là la principale raison qui dicte une certaine prudence en présence d'un petit nombre d'exemplaires de campagnols des champs dans un lot de quelques dizaines de proies. F. Pustoc'h avait déjà souligné ce point à propos de *M. arvalis* dans son bilan de 1984. Le second problème est lié aux risques de contamination d'un prélèvement par un autre lorsque plusieurs lots sont examinés simultanément. Ce risque est à l'évidence accru lorsque, comme c'est le cas ici, les analyses sont faites collectivement et que les participants, parfois peu conscients des enjeux, ne manifestent pas la vigilance nécessaire vis-à-vis de ce type d'erreurs.

DISTRIBUTION ACTUELLE

Les principales questions concernant la répartition du campagnol des champs en Bretagne ont trait aux limites actuelles de l'aire et, bien entendu, à leur éventuelle évolution.

Le problème des limites a peu de chances de se poser en Loire-Atlantique où l'aire de l'espèce, en continuité avec la distribution française, englobe probablement la totalité des communes du département. La question est en revanche d'actualité pour les quatre autres départements.

En Ile-et-Vilaine, cela concerne l'extrême nord et le nord-ouest. Le cas de Cherrueix a déjà été examiné et

demanderait de nouvelles prospections. Les trois renseignements négatifs dont je dispose pour cette région concernent La Boussac (canton de Pleine-Fougères, début des années 1980, 886 proies), Hîrel (canton de Cancale, 1982, 97 proies) et St-Lunaire (canton de Dinard, années 1970, 39 proies). Les limites dans cette zone sont d'autant plus floues qu'aucune analyse n'est disponible pour l'extrême est des Côtes d'Armor.

Dans ce dernier, *M. arvalis* n'a pour l'instant été rencontré que dans deux localités, et de façon très récente. À La Prénessaye (canton de La Chèze, 1996) il est le plus abondant des campagnols (97 exemplaires pour 622 proies). Ce site fait peut-être partie de l'aire continue, dans le prolongement des localités du nord-est du Morbihan. Glomel (canton de Rostrenen), où un individu a été identifié par Didier Montfort dans un petit échantillon de 35 proies en 1995, constitue actuellement l'avancée la plus nord-occidentale de l'espèce dans la péninsule. Il est pour l'instant impossible de dire s'il s'agit d'un isolat ou si le site est en continuité avec les localités nord-ouest du Morbihan, Neullac et Guern situées respectivement au nord et à l'ouest de Pontivy. Nous ne disposons que d'une donnée intermédiaire : elle est négative, mais déjà ancienne (Cléguérec, années 1970, 302 proies pour deux gîtes). Immédiatement au nord de Glomel, un lot prélevé à Rostrenen n'avait pas permis d'identifier le campagnol des champs, mais il s'agit là encore d'une donnée vraiment ancienne (Saint-Girons 1965). Ce que l'on peut

tenir actuellement pour assuré, c'est l'absence de l'espèce une quinzaine de kilomètres plus au nord : les nombreuses prospections régulièrement effectuées par Guy Joncour dans tout le pays de Callac n'ont jamais permis de l'y rencontrer. La donnée écartée d'Hénansal (voir plus haut) est située une dizaine de kilomètres à l'ouest de deux sites explorés très récemment et d'où *M. arvalis* est absent : Frêhel (1997, 314 proies) et Plorec-sur-Arguenon (1997, 266 proies).

Dans le Finistère, le campagnol des champs n'a été identifié avec certitude qu'à Arzano, commune limitrophe du Morbihan (1997, 9 individus pour 54 proies). Deux localités situées immédiatement à l'ouest ont fait l'objet d'analyses négatives dans les années 1980 : il s'agit de Querrien (1982, 163 proies) et de Quimperlé (1986, nombre de proies inconnu). Le cas du Cloître-Saint-Thégonnec (monts d'Arrée) a été écarté pour plusieurs raisons évoquées plus haut, mais rien n'interdit de penser que l'espèce s'y trouve réellement. Dans une telle hypothèse, cette localité constituerait incontestablement un isolat, entouré d'une vaste zone vide de campagnols des champs ; de nombreuses analyses récentes portant souvent sur des lots très importants sont là pour en témoigner. Mais on peut imaginer des scénarios pour rendre compte de cette anomalie. Des transferts massifs de matériel végétal agricole (paille...) sont monnaie courante dans la région et pourraient, par exemple, être à l'origine d'une introduction accidentelle.

C'est dans le Morbihan que la situation est la plus documentée, et par conséquent la plus intéressante, à la fois parce que la prospection y est géographiquement plus régulière, et parce que nous disposons de données mieux réparties dans le temps. Ce qui frappe d'emblée, puisqu'on ne le voit nulle part ailleurs, c'est l'intrication des indices de présence et d'absence dans le tiers nord-ouest du département (intérieur du quadrilatère partant de la rivière d'Étel et rejoignant les localités de Rohan, Glomel et Arzano). Dans cette zone, six communes n'ont jusqu'à présent fourni que des renseignements négatifs concernant la présence de *M. arvalis* alors qu'elles sont entourées de localités où l'espèce est présente (tableau 3). Avec trois proies seulement, la donnée de Rohan n'est évidemment pas significative. Sur cette base, deux hypothèses s'offrent à nous.

- [1] Soit la situation décrite ci-dessus est le reflet de la réalité actuelle. Dans ce cas, aux marges de son aire, la distribution du campagnol des champs pourrait être mosaïque, voire nettement discontinue.
- [2] Soit la situation décrite n'est plus d'actualité. Tout ou partie des localités dépourvues de *M. arvalis* lors de la dernière prospection pourraient aujourd'hui être colonisées dans un processus d'extension dont nous avons par ailleurs des preuves (Plouay, Guern, Pluméliau).

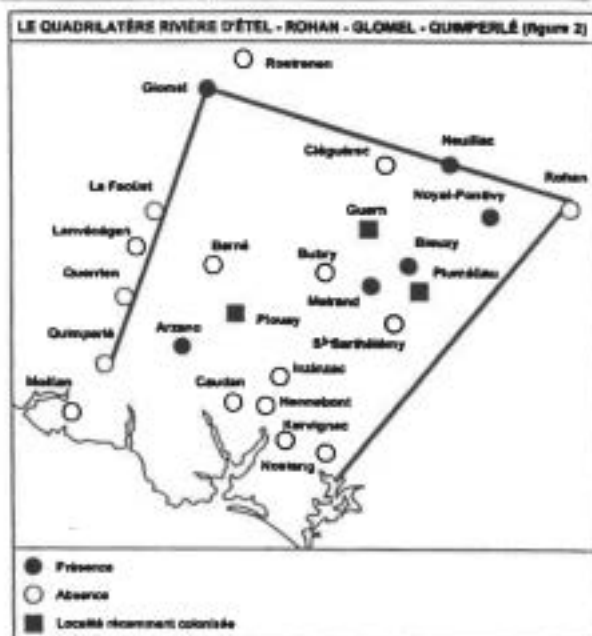
Notons que ces deux hypothèses ne sont pas contradictoires. Quoi qu'il en soit, l'extension étant une réalité, il est très probable que la seconde hypothèse soit vérifiée.

On peut en outre faire remarquer que jusqu'à la fin des années 1970, le quadrilatère « rivière d'Étel-Rohan-Glomel-Quimperlé » ne comportait aucune localité connue pour héberger l'espèce, alors que 14 communes de cette zone avaient fait l'objet d'analyses. Or, aujourd'hui, le campagnol des champs est présent dans 10 communes du même secteur, trois d'entre elles (les seules en fait qui aient été revues récemment) ayant changé de statut à cet égard depuis le début des années 1980 (figure 2). On peut donc également s'interroger sur le statut des localités situées entre rivière d'Étel et Laita. Jusqu'à la fin des années 1970, la rivière d'Étel constituait la limite occidentale de l'espèce au voisinage du littoral : aucune des communes situées à l'ouest de cette frontière et ayant alors fourni des renseignements négatifs (Nostang, Kervignac, Hennebont et Caudan) n'a fait l'objet de nouvelles prospections.

De quand date l'extension du campagnol des champs dans notre région ? Il sera certainement difficile, sinon impossible, de répondre précisément à la question. Mais si les hypothèses de Marie-Charlotte Saint-Girons (1965) sont fondées, il est bien possible que la déstructuration du bocage ait fortement facilité, sinon déclenché la pénétration de ce rongeur de l'openfield en Bretagne péninsulaire.

Tableau 3. Présence du campagnol des champs (CC) et date de dernière analyse dans 14 communes voisines du nord-ouest du Morbihan. + = présence ; ? = nombre de proies non précisé

Commune	CC	Nb de proies	Dernière analyse
Berné	0	148	1985
Plouay	12	74	1995
Inzinzac	0	802	avant 1979
Bubry	0	584	avant 1979
Saint-Barthélémy	0	219	1977
Meirand	5	25	1997
Bieuzy	+	?	1997
Guern	2	100	1989
Moustoir-Remungol	0	242	avant 1979
Pluméliau	30	145	1990
Naizin	0	29	avant 1979
Neulliac	+	?	1997
Noyal-Pontivy	+	?	1997
Rohan	0	3	1989



PERSPECTIVES

Le bilan établi ici est sans doute très imparfait, et je suis convaincu qu'un certain nombre de naturalistes ont déjà entre les mains des éléments de réponse à certaines interrogations. Mais, je le redis, j'estimerai mon but atteint si cela les incite à communiquer des informations déjà engrangées, ou à tenter de compléter sur le terrain les lacunes mises en évidence ci-dessus.

Chacun est à même de le constater, ce n'est pas le travail qui manque : entre la recherche de gîtes d'effraie et le dépouillement des lots de pelotes, la tâche reste considérable. On peut toutefois tenter de sérier les efforts. Si l'on se limite à la distribution du campagnol des champs, il ne semble plus très nécessaire de prospecter dans ce que j'ai désigné sous l'appellation d'aire continue, c'est-à-dire, très grossièrement, au sud-est d'une ligne rivière d'Étel-Antrain. Aucune information négative ne paraît en effet avoir jamais été recueillie en provenance de cette zone. De la même manière, il ne semble pas qu'il y ait urgence à accumuler de nouvelles données dans le tiers nord-ouest de la péninsule, disons au-delà de la ligne Concarneau-Huelgoat-Saint-Brieuc.

Entre les deux, une immense écharpe de 50 km de large en moyenne sur un peu moins de 200 km de long ! Afin de sérier les problèmes, cette bande peut être scindée en deux parties à la hauteur de Mur-de-Bretagne : au nord-est, la zone où nous ne savons pratiquement rien et

pour laquelle tout renseignement est nouveau, mais sans doute impossible à replacer dans une quelconque perspective historique faute de données antérieures ; au sud-ouest, une région où nous savons que « ça bouge », et pour laquelle nous disposons d'un certain nombre de références plus ou moins anciennes susceptibles de permettre la confirmation d'évolutions locales. Il me semble que les stratégies à adopter (pour peu que l'on soit disposé à en adopter) ne sont pas les mêmes dans les deux cas. Au nord-est, la prospection sur la base d'un quadrillage (IGN, UTM...) devrait plus ou moins rapidement permettre de se faire une idée globale des grands schémas de répartition. Au sud-ouest, les enjeux sont plus intéressants en raison des perspectives historiques, mais cela nécessite de mener de pair la prospection au-delà du front de progression (établissement de points « zéro » dans les communes non encore atteintes), et de vérifier l'occupation de localités anciennement vides en deçà de ce front. Dans l'idéal, il conviendrait de visiter les gîtes ayant fait l'objet d'analyses négatives dans les années 1970 et 1980. Une priorité absolue me paraît être la prospection des confins des Côtes d'Armor, du Morbihan et du Finistère, c'est-à-dire les cantons de Maël-Carhaix (Côtes d'Armor), Gourin (Morbihan), Châteauneuf-du-Faou et Scaër (Finistère).

BIBLIOGRAPHIE

- PUSTOC'H, F. 1984. Petits mammifères de Bretagne. *Penn ar Bed*, n°115 : 206-212.

SAINT-GIRONS, M.-C. 1965. Influence des talus plantés sur les populations de petits mammifères. *Penn ar Bed*, n°41 : 96-100.

Mode d'emploi

Rechercher (et découvrir) des gîtes de chouette effraie est à la portée de tout naturaliste, qu'il soit ou non ornithologue. La collecte elle-même doit se faire hors de la période de reproduction (sauf si les pelotes tombent naturellement hors du gîte), et préférentiellement de nuit afin de limiter le dérangement du prédateur. Tous types de restes peuvent être recueillis, des pelotes fraîches encore humides aux fragments osseux complètement dégagés. Il va de soi que les lots importants sont les plus intéressants, à la fois pour la variété des proies et pour la précision des effectifs. Mais la moindre pelote isolée peut être utile. Tous les lots doivent être stockés séparément (y compris au sein d'une même commune) et munis d'étiquettes comportant un minimum d'informations :

- lieu dit (préciser éventuellement direction et distance par rapport au bourg)
- commune
- département
- date de collecte
- état de fraîcheur des pelotes au moment de la récolte
- identité du prédateur (effraie, hulotte, moyen-duc...)
- nom et coordonnées du collecteur

Attention ! divers organismes vivent dans les pelotes dont ils utilisent la fraction organique (poils...) comme source d'alimentation, et sont donc susceptibles de dégrader les étiquettes placées dans le sac. Pour éviter ce problème, écrire au crayon, et étiqueter le paquet à l'intérieur et à l'extérieur.

Identifier les proies au niveau de l'espèce (une quinzaine de micromammifères en Bretagne) nécessite en revanche un minimum d'expérience. En 1997, la SEPNE a organisé un stage d'initiation. Il est probable que cette expérience se renouvelle ; dates et conditions seront dans ce cas annoncés dans le bulletin de liaison.

Pour tout renseignement complémentaire, envoi d'informations ou de lots de pelotes, contacter :

Jean Yves Monnat
Faculté des sciences
29285 Brest

Jacques Ros
Kernaud
56450 Surzur